

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
 ESTUAIRE ET SILLON**

CONSEIL du 20 JUIN 2024

Délibération n° 06-07_20-06-2024

2, Bd de la Loire – 44260 SAVENAY

Date de convocation : 14/06/2024

Lieu de la séance : Lavau-sur-Loire

Date de la séance : 20/06/2024

Présents :

Messieurs :

A. LE BORGNE, J.L THAUVIN, D. GUILLE, T. GADAI, P. MARTIN, J.P BLANC, R. NICOLEAU, A. FARCY, M. MEZARD, F. MOREAU, P. CORBEL, J. TATARD

Nombre de membres en exercice : 36

Quorum = 19

Nombre de conseillers présents : 25

Procurations : 10

Absent : 1

Nombre de votants : 35

Mesdames :

M. GALLERAND, P. CORMERAIS, N. FLAURAUD, S. PASCO, C. TRAMIER, M. LEJEUNE, H. COUTELLER, V. GAUTIER, C. SACHOT, M. VANDEN BRUGGE, I. LE BELLEGO, C. PETER, S. HALLIEN-LANIO

Absents excusés ayant donné procuration à :

V. BARILLAU pouvoir à JL. THAUVIN
 R. GUYON pouvoir à M. GALLERAND
 M. GUILLARD pouvoir à N. FLAURAUD
 S. MAURE pouvoir à S. HALLIEN-LANIO
 P. BRIAND pouvoir à M. LEJEUNE
 D. HARIOT pouvoir à S. PASCO
 Y. TAILLANDIER pouvoir à C. SACHOT
 E. LE QUENVEN pouvoir à M. VANDEN BRUGGE
 J. LERAY pouvoir à J. TATARD
 P. CHABAUD pouvoir à I. LE BELLEGO

Présidence : R. NICOLEAU
Secrétaire de séance : C. SACHOT
Rapporteur : JL. THAUVIN

Absents excusés :

A. JOGUET

**AFFECTATION DES RESULTATS 2023 SUR L'EXERCICE 2024
 COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON
 BUDGET ANNEXE DECHETS**

Le conseil communautaire, ayant préalablement délibéré sur le compte administratif sur le budget annexe Déchets de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon est invité à se prononcer sur la reprise des résultats 2023 sur l'exercice 2024.

Section d'exploitation	
Résultat de l'exercice 2023	44 317,37 €
Section d'Investissement	
Résultat de l'exercice 2023	408 482,83 €
Restes A Réaliser Dépenses	141 726,70 €
Restes A Réaliser Recettes	77 000,00 €
Solde des RAR	-64 726,70 €
Excédent de financement	343 756,13 €
Affectation des résultats	
Report d'investissement (R 001)	408 482,83 €
Affectation en investissement (R 1068)	0,00 €
Report d'exploitation (R 002)	44 317,37 €

Vu la commission des finances du 5 juin 2024,

CONCLUSION

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER la reprise des résultats 2023 sur l'exercice 2024 du budget annexe Déchets de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon tel que présenté,
- D'AUTORISER le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait le 21 juin 2024

Claudine SACHOT
Secrétaire de séance

Rémy NICOLEAU
Président



ACTE RENDU EXECUTOIRE

APRES TRANSMISSION EN PREFECTURE LE :

ET PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET DE LA CCES LE :

Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON

Rémy NICOLEAU

25 JUIN 2024

25 JUIN 2024